

SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016
1 rue de l'Eglise - 39290 RAINANS
Société Civile Immobilière
Capital : 1 000 Euros
RCS LONS LE SAUNIER : 821 859 857

ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES
DU 27 MARS 2026

L'an deux mil vingt six
A Rainans en audio conférence le 27 mars à 10h30

Entre :

Monsieur Michel DEVILLERS représentant SAS RAINANS INVESTISSEMENT nommé Président,
Monsieur Patrick VINCENT représentant SAS SOGERIM et SARL INVESTALP nommé Secrétaire

Tous les associés sont présents, le Président déclare en conséquence que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer sur l'ordre du jour qu'il rappelle :

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos au 30 Septembre 2025 et quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Rémunération des comptes courants d'associés.
- Pouvoirs à donner,
- Questions diverses.

Le Président de séance déclare que tous les associés ont pu avoir connaissance préalable, dans les délais légaux, de tous les documents soumis à leur droit de communication permanent ou spécial.
En conséquence ils donnent toute décharge de responsabilité en la matière à la Gérance.
La discussion est alors ouverte à laquelle prennent part tous les associés présents.

Après échange de vue et personne ne demandant plus la parole, la discussion est déclarée close par le Président et les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après examen des comptes qui lui ont été présentés, approuve les comptes de l'exercice clos au 30 Septembre 2025. Elle donne quitus à la gérance de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 30/09/2025, soit une perte de 6 048.95 € au compte de report à nouveau qui passera de la valeur de 63 469.78 € à la valeur de 57 420.83 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après échange décide de restaurer la rémunération des avances associés au taux maximum des intérêts déductibles entre sociétés liées tel que rédigé dans l'article 14.5 des statuts en le limitant à la valeur de 2.5% / an et ce à compter du 01/10/2025.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au gérant ou à toutes personnes qu'il se substituerait pour faire les formalités en conséquence de la résolution précédente.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance a été levée

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par les associés présents.

SAS RAINANS INVESTISSEMENT

Représentée par Monsieur Michel DEVILLERS

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical and horizontal strokes, positioned below the name Michel Devillers.

SAS SOGERIM / SARL INVESTALP

Représentées par Monsieur Patrick VINCENT

A handwritten signature in black ink, featuring a long horizontal stroke with several vertical strokes intersecting it, positioned below the name Patrick Vincent.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
À L'ORIGINAL

71 AVENUE MERMOZ LYON 2016

1 Rue de l'Eglise
39290 RAINANS

Plaquette
Comptes annuels

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

contact@fbo-associés.com
20 Rue du Chasnot - 25000 BESANCON
Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Bourgogne
Franche-Comté

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Comptes annuels</i>	3
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif	5
1.3	Compte de résultat	6
1.4	Bilan actif (détail)	8
1.5	Bilan passif (détail)	9
1.6	Compte de résultat (détail)	10
1.7	Annexe	12
2	<i>Déclaration et liasse fiscale</i>	20
2.1	2031 Impôt sur le revenu	21
2.2	2031 Bis - Annexe 2031	23
2.3	2050 Bilan actif	25
2.4	2051 Bilan passif	26
2.5	2052 Compte de résultat	27
2.6	2053 Compte de résultat (suite)	28
2.7	2054 Immobilisations	29
2.8	2055 Amortissements	30
2.9	2056 Provisions inscrites au bilan	31
2.10	2057 Etat des créances et dettes	32
2.11	2058-A Détermination résultat fiscal	33
2.12	2058-B Déficit provisions non déductibles	34
2.13	2058-B Provisions non déductibles	35
2.14	2058-C Affectation du résultat et renseignements divers	36
2.15	2059-A Détermination PMV	37
2.16	2059-B Affectation PVCT	39
2.17	2059-C Suivi MVL	40
2.18	2059-D Affectation PVL	41
2.19	2059-E Détermination VA produite	42
2.20	2059-F Capital social	43
2.21	2059-G Filiales	44

Comptes annuels

Actif		Au 30/09/2025			Au 30/09/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			
		Concessions, brevets et droits similaires			
		Fonds commercial (1)			
		Autres immobilisations incorporelles			
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL			
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
Actif circulant		Inst. techniques, mat. out. industriels			
		Autres immobilisations corporelles			
		Immobilisations en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL			
	Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence			
		Autres participations			
		Créances rattachées à des participations			
		Titres immob. de l'activité de portefeuille			
		Autres titres immobilisés			
Actif circulant		Prêts			
		Autres immobilisations financières			
		TOTAL			
	Total de l'actif immobilisé				
	Stocks	Matières premières, approvisionnements	2 879 461	2 879 461	2 633 344
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
		Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises			
		TOTAL	2 879 461	2 879 461	2 633 344
		Avances et acomptes versés sur commandes	430 000	430 000	430 000
	Créances clients	Clients et comptes rattachés	125	125	5 764
Actif circulant		Autres créances	22 514	22 514	31 048
		Capital souscrit et appelé, non versé			
		TOTAL	22 639	22 639	36 812
	Divers	Valeurs mobilières de placement			
		(dont actions propres :)			
		Instruments de trésorerie			
		Disponibilités	12 367	12 367	43 856
		TOTAL	12 367	12 367	43 856
		Charges constatées d'avance	648	648	841
		Total de l'actif circulant	3 345 118	3 345 118	3 144 854
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		3 345 118		3 345 118	3 144 854
Renvois :	(1) Dont droit au bail				
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Passif		Au 30/09/2025	Au 30/09/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 000)	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	63 469	-167 239
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation	-6 048	230 709
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)		
	Situation nette avant répartition	58 420	64 469
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		58 420	64 469
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	126	148
	Emprunts et dettes financières divers (3)	3 190 340	2 971 315
	Total	3 190 467	2 971 464
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
Produits constatés d'avance	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 659	91 048
	Dettes fiscales et sociales	5 570	17 872
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Total		96 229	108 920
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		3 286 697	3 080 384
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		3 345 118	3 144 854
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		3 286 697	3 080 384
(3) dont emprunts participatifs			

Compte de résultat

	France	Exportation	Du 01/10/2024 Au 30/09/2025 12 mois	Du 01/10/2023 Au 30/09/2024 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises			
	Production vendue : - Biens			3 061 663
	- Services			13 581
	Chiffre d'affaires net			3 075 244
	Production stockée		246 117	-2 589 130
	Production immobilisée			
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			
	Subventions d'exploitation			
Charges d'exploitation (2)	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			57
	Autres produits		0	0
	Total		246 118	486 171
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			
	Variation de stocks			
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats	239 557	109 964
		Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (3)		11 326	120 604
	Impôts, taxes et versements assimilés		1 284	1 532
	Salaires et traitements			
	Charges sociales			
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations • sur actif circulant • pour risques et charges		
	Amortissements et provisions			
	Autres charges		0	2
	Total		252 168	232 102
Résultat d'exploitation A			-6 050	254 069
Produits financiers	Bénéfice attribué ou perte transférée	B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			
	Autres intérêts et produits assimilés (4)		1	4
	Reprises sur provisions, transferts de charges			
	Différences positives de change			
Charges financières	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total		1	4
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			
	Intérêts et charges assimilées (5)			23 363
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total			23 363
Résultat financier D			I	-23 359
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E			-6 048	230 709

		Du 01/10/2024 Au 30/09/2025 12 mois	Du 01/10/2023 Au 30/09/2024 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		
Résultat exceptionnel		F	
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-6 048	230 709
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025 (Bilan)

Bilan Actif	30/09/2025	30/09/2024	Variation	%
En-cours production de biens	2 879 461,97	2 633 344,02	246 117,95	9.35
33110000 TERRAIN	4 926 745,30	4 711 745,30	215 000,00	4.56
33120000 FRS ACQUISITION TERRAIN	97 720,03	73 162,74	24 557,29	33.57
33140000 FRS DEMOLITION ET SONDAGE	2 350,00	2 350,00	0,00	
33160000 FRS DIVERS S/TERRAIN	78 839,58	78 839,58	0,00	
33210000 VRD PUBLICS	7 602,34	7 602,34	0,00	
33320000 TRAVAUX DE CONSTRUCTION	73 590,04	73 590,04	0,00	
33330000 HONORAIRES ARCHITECTE	60 193,00	60 193,00	0,00	
33331000 HONORAIRES BET	4 874,80	4 874,80	0,00	
33332000 BUREAU DE CONTROLE	5 473,58	5 473,58	0,00	
33333000 HONORAIRES DIVERS	4 705,39	4 705,39	0,00	
33420000 HONORAIRES PROMOTEURS	80 000,00	80 000,00	0,00	
33430000 IMPOTS ET TAXES	300 669,84	295 640,84	5 029,00	1.7
33445000 PUBLICITE	121,00	121,00	0,00	
33451000 ASSURANCES	22 248,20	20 716,54	1 531,66	7.39
33452000 FRAIS ANNEXES	1 958,39	1 958,39	0,00	
33900000 COUT DES LOTS LIVRES	-2 787 629,52	-2 787 629,52	0,00	
Total Actif circulant - Stocks	2 879 461.97	2 633 344.02	246 117.95	9.35
Avances et acomptes sur commandes	430 000,00	430 000,00	0,00	
40910000 AVANCES VERSÉES SUR COMMANDES	430 000,00	430 000,00	0,00	
Clients et comptes rattachés	125,46	5 764,28	-5 638,82	-97.82
41110000 CLIENTS	125,46	5 764,28	-5 638,82	-97.82
Autres créances	22 514,44	31 048,26	-8 533,82	-27.49
40971000 FOURNISSEURS D'EXPLOITATION DÉBITEURS	3 969,78	13 695,66	-9 725,88	-71.01
44531210 TVA DEDUCTIBLE	0,00	2 000,00	-2 000,00	-100
44566110 TVA DEDUCTIBLE	15 752,66	14 950,60	802,06	5.36
44566210 TVA DEDUCTIBLE SUR PAIEMENTS 30 JRS	0,00	72,00	-72,00	-100
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	2 462,00	0,00	2 462,00	NS
44586000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	330,00	330,00	0,00	
Total Créances	22 639.90	36 812.54	-14 172.64	-38.5
Disponibilités	12 367,93	43 856,37	-31 488,44	-71.8
51210000 LCL	10 533,42	15 377,22	-4 843,80	-31.5
51213000 CAISSE EPARGNE ECOLE	1 834,51	28 479,15	-26 644,64	-93.56
Total Divers	12 367,93	43 856,37	-31 488,44	-71.8
Charges constatées d'avance	648,70	841,81	-193,11	-22.94
48600000 CHARGES CONSTATEES D AVANCE	648,70	841,81	-193,11	-22.94
Total Actif circulant	3 345 118,50	3 144 854,74	200 263,76	6.37
TOTAL ACTIF	3 345 118,50	3 144 854,74	200 263,76	6.37

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025 (Bilan)

Bilan Passif	30/09/2025	30/09/2024	Variation	%
Capital	1 000,00	1 000,00	0,00	
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE, VERSE	1 000,00	1 000,00	0,00	
Report à nouveau	63 469,78	-167 239,81	230 709,59	137.95
11000000 REPORT À NOUVEAU (CRÉDITEUR)	63 469,78	0,00	63 469,78	NS
11900000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITEUR)	0,00	-167 239,81	167 239,81	100
Résultat de l'exercice	-6 048,95	230 709,59	-236 758,54	-102.62
Résultat de l'exercice	-6 048,95	230 709,59	-236 758,54	-102.62
Capitaux propres	58 420,83	64 469,78	-6 048,95	-9.38
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit	126,95	148,19	-21,24	-14.33
51860000 BANQUES CHARGES A PAYER	126,95	148,19	-21,24	-14.33
Emprunts et dettes financières divers	3 190 340,81	2 971 315,81	219 025,00	7.37
45110010 SOGERIM AVANCE	18 282,81	28 882,29	-10 599,48	-36.7
45118310 RAINANS AVANCE	1 234 853,60	1 141 853,60	93 000,00	8.14
45150000 GROUPE - INTERETS	81 711,62	81 711,62	0,00	
45158000 SOGERIM HONORAIRES	0,00	4 000,00	-4 000,00	-100
45158310 RAINANS HONORAIRES	0,00	8 000,00	-8 000,00	-100
45188310 RAINANS INTERETS	51 970,00	51 970,00	0,00	
45500020 AVANCE INVESTALP	1 803 522,78	1 654 898,30	148 624,48	8.98
Emprunts et dettes assimilées	3 190 467,76	2 971 464,00	219 003,76	7.37
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 659,91	91 048,04	-388,13	-0.43
40110000 FOURNISSEURS	88 679,91	89 068,04	-388,13	-0.44
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	1 980,00	1 980,00	0,00	
Dettes fiscales et sociales	5 570,00	17 872,92	-12 302,92	-68.84
44551000 TVA A PAYER	0,00	10 726,00	-10 726,00	-100
44571300 TVA COLLECTEE ENC.	0,00	174,67	-174,67	-100
44750000 ETAT - TAXES FONCIERES	4 904,00	5 736,00	-832,00	-14.5
44860000 ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	666,00	1 236,25	-570,25	-46.13
Dettes	96 229,91	108 920,96	-12 691,05	-11.65
Dettes et produits constatés d'avance	3 286 697,67	3 080 384,96	206 312,71	6.7
Total du Passif	3 345 118,50	3 144 854,74	200 263,76	6.37

Compte de résultat (détail)

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025 (Bilan)

Compte de résultat	30/09/2025	30/09/2024	Variation	%
Production vendue (biens)	0,00	3 061 663,82	-3 061 663,82	-100
70100000 VENTES TVA 20%	0,00	3 053 590,04	-3 053 590,04	-100
70200000 RETROCESSION SCI ELEGANCE 2021	0,00	8 073,78	-8 073,78	-100
Production vendue (services)	0,00	13 581,00	-13 581,00	-100
70832000 LOCATIONS ECOLE	0,00	13 581,00	-13 581,00	-100
Chiffre d'affaires net	0,00	3 075 244,82	-3 075 244,82	-100
Production stockée	246 117,95	-2 589 130,47	2 835 248,42	109.51
71330000 VARIATION ENCOURS PRODUCT. BIENS	0,00	-2 795 703,30	2 795 703,30	100
71350000 VARIATION DES EN-COURS	246 117,95	206 572,83	39 545,12	19.14
Reprise amort. prov. et transferts de charges	0,00	57,00	-57,00	-100
79100000 CHARGES LOCATIVES ECOLE	0,00	57,00	-57,00	-100
Autres produits d'exploitation	0,41	0,54	-0,13	-24.07
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	0,41	0,54	-0,13	-24.07
Produits d'exploitation	246 118,36	486 171,89	-240 053,53	-49.38
Achats matières et approvisionnements	239 557,29	109 964,42	129 592,87	117.85
60100000 ACHATS FONCIER	239 557,29	109 964,42	129 592,87	117.85
Autres achats et charges externes	11 326,19	120 604,38	-109 278,19	-90.61
60500000 ACHATS TRAVAUX	0,00	73 590,04	-73 590,04	-100
60840000 ACHATS FRAIS ANNEXES	6 560,66	23 018,37	-16 457,71	-71.5
61560000 TELESURVEILLANCE	0,00	3 782,00	-3 782,00	-100
61611000 ASSURANCES MULTIRISQUE	2 443,72	2 250,56	193,16	8.58
62262000 HONORAIRES EXPERT-COMPTABLE	1 650,00	1 650,00	0,00	
62268000 HONORAIRES DIVERS	0,00	3 250,00	-3 250,00	-100
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	42,26	4 244,91	-4 202,65	-99
62700000 SERVICES BANCAIRES	629,55	8 818,50	-8 188,95	-92.86
Impôts, taxes et versements assimilés	1 284,75	1 532,00	-247,25	-16.14
63511000 CONTRIBUT°ECONOMIQUE TERRITORIAL	1 284,75	1 532,00	-247,25	-16.14
Autres charges d'exploitation	0,70	2,06	-1,36	-66.02
65800000 CHARGES DIVERSES GEST° COURANTE	0,70	2,06	-1,36	-66.02
Charges d'exploitation	252 168,93	232 102,86	20 066,07	8.65
Résultat d'exploitation	-6 050,57	254 069,03	-260 119,60	-102.38
Autres intérêts et produits assimilés	1,62	4,25	-2,63	-61.88
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1,62	4,25	-2,63	-61.88
Produits financiers	1,62	4.25	-2.63	-61.88
Intérêts et charges assimilées	0,00	23 363,69	-23 363,69	-100
66150000 INTERETS COMPTES COURANTS	0,00	-4 596,80	4 596,80	100
66160000 AGIOS BANCAIRES DECOUVERTS	0,00	27 960,49	-27 960,49	-100
Charges financières	0,00	23 363,69	-23 363.69	-100

Compte de résultat	30/09/2025	30/09/2024	Variation	%
Résultat financier	1,62	-23 359,44	23 361,06	100.01
Résultat courant	-6 048,95	230 709,59	-236 758,54	-102.62
Bénéfice ou perte	-6 048,95	230 709,59	-236 758,54	-102.62

SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 30/09/2025

FBO
[& - ASSOCIÉS]

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Évènements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif circulant	3
2.1.1	État des stocks	3
2.1.2	Charges constatées d'avance	3
2.2	Capitaux propres	4
2.2.1	Capital social	4
2.2.2	Variation des capitaux propres	4
2.3	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	5
2.4	Charges à payer	7
2.5	Compte de résultat	7
2.5.1	Résultat financier	7

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni fait significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimés les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif circulant

2.1.1 État des stocks

Le stock est valorisé en fonction des dépenses engagées (foncier, travaux, honoraires et autres frais annexes,...)

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Catégorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	-	-	-
En cours de production de biens	2 879 462	-	2 879 462
En cours de production de services	-	-	-
Produits intermédiaires	-	-	-
Produits finis	-	-	-
Marchandises	-	-	-
TOTAL	2 879 462	-	2 879 462

2.1.2 Charges constatées d'avance

	Montants
Charges d'exploitation	649
Charges financières	-
Charges exceptionnelles	-
TOTAL	649

2.2 Capitaux propres

2.2.1 Capital social

Le capital est composé de 100 titres de 10.00 € de valeur nominale.

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	100	1 000
Mouvements	-	-
Position fin de l'exercice	100	1 000

2.2.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	1 000	-	-	1 000
Réserves, primes et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-167 240	230 710	-	63 470
Résultat	230 710	-	236 759	-6 049
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	64 470	230 710	236 759	58 421

2.3 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	125	125	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	18 544	18 544
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés	-	-	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	3 970	3 970	-
Charges constatées d'avance		649	649	-
TOTAL		23 288	23 288	-

Prêts accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	127	127	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		90 659	90 659	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 570	5 570	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		3 190 341	3 190 341	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		3 286 697	3 286 697	-	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-

2.4 Charges à payer

	Montants
Emprunts obligataires convertibles	-
Autres emprunts obligataires	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	127
Emprunts et dettes financières divers	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 980
Dettes fiscales et sociales	666
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-
Autres dettes	-
TOTAL	2 773

2.5 Compte de résultat

2.5.1 Résultat financier

	30/09/2025	30/09/2024
Produits financiers de participation	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	2	4
Reprise sur provisions et transfert de charges	-	-
Total des produits financiers	2	4
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	23 364
Total des charges financières	-	23 364
Résultat financier	2	- 23 360

Déclaration et liasse fiscale

**IMPÔT SUR LE REVENU**
Bénéfices industriels et commerciaux

Exercice ouvert le	01102024	Régime "simplifié d'imposition"		ou "réel normal"	X
et clos le	30092025	Option pour la comptabilité super-simplifiée		TVA	
		Option pour le régime de la taxation au tonnage			

A IDENTIFICATION

Dénomination de l'entreprise : SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise :
Adresse de l'entreprise : 1 Rue de l'Eglise	
39290 RAINANS	
82185985700012	
Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :	

B DIVERS

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Promotion immobilière de logements
Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case) ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice, page 3)

	Col. 1	Col. 2
1. Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col.2 (report XN ou XO du 2058-A-SD ou 370 ou 372 du 2033-B-SD)		6049
2. Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)		
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu.....	a	
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ①.....	b	
revenus nets exonérés (a - b).....	c	
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu.....	d	
	Total c + d.....	
3. Total		6049
4. Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1) ②		6049

4bis. Résultat net de cession, concession ou sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés taxable au taux de 10 % ③

4ter. Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G du CGI)

- Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 *duodecies* du CGI

e

- Moins-values à court terme définies à l'article 39 *duodecies* du CGI

f

5. Plus-values

taxées selon les règles prévues par les particuliers ④		à court terme et à long terme exonérées ⑤		à long terme imposable à 12,8 % ⑥	
à long terme différée de 2 ans (Art. 39 <i>quindecies</i> I-1 du CGI) ⑦		dont plus-value à long terme exonérées (Art. 151 <i>septies</i> A du CGI) ⑧bis		dont plus-value à court terme exonérée (Art. 151 <i>septies</i> , 151 <i>septies</i> A et 238 <i>quindecies</i>) ⑨ter	

6. Exonérations, Abattements et crédits d'impôt

Entreprise nouvelle art. 44 <i>sexies</i>	☐	ZRR art. 44 <i>quindecies</i>	☐	Zone franche d'activités nouvelle génération art.44 <i>quaterdecies</i>	☐	Autres dispositifs ⑩	☐
ZFU art. 44 <i>octies</i> et 44 <i>octies</i> A	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i>	☐	Jeunes entreprises innovantes (JEL) art. 44 <i>sexies</i> A	☐		
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 <i>sexdecies</i>	☐	Zone de développement prioritaire art. 44 <i>septdecies</i>	☐				
Exonération ou abattement pratique ⑪	→	sur les plus-values imposables à 12,8 %		sur le bénéfice professionnel			
Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 <i>quater</i> W)	☐	France Ruralités Revitalisation art.44 <i>quindecies</i>	☐				

7. dont BIC non professionnels (2031 *Bis*-SD) ⑫

a - BÉNÉFICE

b - DÉFICIT

- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G).

PV à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (Art. 39 *duodecies*)

Moins-values à court terme (Art. 39 *duodecies*)

- Plus-values PV nettes à long terme imposable à 12,8%

- Exonération ou abattement pratique (art. 44 *sexies* et suivants) ⑬ sur le bénéfice non professionnel

8. Régime des sociétés de personnes ⑭

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.

Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

9. Comptabilité informatisée

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? X Sage 100cloud Comptabilite Standard 7.00

D CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de souscrire leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI). Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

La notice n° 2033-NOT-SD est également accessible sur le site www.impots.gouv.fr.

Examen de conformité fiscale ☐

Prestataire de confiance :

CGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)

Nom et coordonnées du comptable

FBO & ASSOCIES 20 Rue du Chasnot 25000 BESANCON

Nom et coordonnées du conseil

N° d'agrément du CGA/OMGA ou du viseur conventionné

Identité du déclarant

Lieu: RAINANS

Date: 12012026

Qualité et nom du déclarant: SAS RAINANS INVESTISSEMENT - Gérant

Signature:

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016

2025

E RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS

cf. Annexes "Personnes morales" et "Personnes physiques"

Sociétés en commandite simple ①montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année 2025

F RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ①, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception.

① Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067-SD

Montant des :
- Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).
- Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.

G DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

H CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2019, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A.
Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages.....
Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)
Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*).....
(*) À remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre au formulaire n° 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ④

④ Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.

I BIC NON PROFESSIONNELS

Détermination du résultat de l'exercice

	Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelle soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale		
Autres locations meublées non professionnelles		
Location-gérance		
Membre non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étalon		
Autres BIC non professionnels		
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b

SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016

2025

E	1 - RÉPARTITION DES RÉSULTATS ENTRE LES ASSOCIÉS PERSONNES MORALES
---	--

Le cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).

[illegible]

Désignation de l'entreprise : **SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *

Adresse de l'entreprise : **1 Rue de l'Eglise 39290 RAINANS** Durée de l'exercice précédent *

Numéro SIRET * **8 2 1 8 5 9 8 5 7 0 0 0 1 2** Néant

				Exercice N clos	
				31 01 01 91210	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK		
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO	2879	
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	430	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA	22	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	12	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	3345	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3345118	IA	3345
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
			(3) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		

Désignation de l'entreprise SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016

Néant ☐ *

Exercice N 30092025

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé1.000..)	DA	1000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	63469
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-6048
	Subventions d'investissement	DJ	
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (II)	DL	58420
	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (III)	DO	
	Provisions pour risques	DP	
DETTES (4)	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	126
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3190340
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	90659
	Dettes fiscales et sociales	DY	5570
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régul.	Autres dettes	EA	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	3286697
	Ecart de conversion passif *	(V) ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3345118
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	{ Écart de réévaluation libre	ID	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3286697
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016

Néant

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC
	Production vendue	FD	biens *	FE	FF
			services *	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK	FL
	Production stockée *				FM 2461
	Production immobilisée *				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP
	Autres produits (1) (11)				FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 2461
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU 2395
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 113
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 12
	Salaires et traitements *				FY
	Charges sociales (10)				FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	-dotations aux amortissements (14)*		GA
			- dotations aux provisions		GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
	Autres charges (12)				GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 2521
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG -60
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV

Désignation de l'entreprise **SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016**Néant ☐

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	246119
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	252168
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	-6048
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { – Crédit-bail mobilier * – Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	IX	
	(9) Dont transferts de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3	
	dont cotisations facultatives Madelin A7	A4	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, I-2°, al.3)	HS	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise				SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016				30092025		Néant		
CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
					1		Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apport et virements de poste à poste			
							2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN		LO		LP			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
	Autres participations				8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
	TOTAL IV				LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG		ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME			
		Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS		MG		MH			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU		MM		MN		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT		
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA			
	Avances et acomptes				NC		ND		NE			
	TOTAL III				IY		NG		NH			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7			
	Autres participations				IØ		ØX		ØY			
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C			
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F			
	TOTAL IV				I3		NJ		NK			

Désignation de l'entreprise **SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016**

30092025

Néant ☐**CADRE A****SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net d'amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						
Autres immob. incor.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD						
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6						
	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4						
	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2						
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7						
	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5						
	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3						
	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1						
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						
TOTAL III													
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C**MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES***

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Désignation de l'entreprise **SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016** 30092025 Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		— d'exploitation	UE	UF	
		— financières	UG	UH	
		— exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016										30092025		Né
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	125		125					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée) UO			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	18544		18544					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	3969		3969					
	Charges constatées d'avance			VS	648		648					
TOTAUX			VT	23288	VU	23288	VV					
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	126		126						
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A										
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	90659		90659							
Personnel et comptes rattachés		8C										
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D										
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW									
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5570		5570						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI	3190340		3190340							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K										
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ										
Produits constatés d'avance		8L										
TOTAUX		VY	3286697	VZ	3286697							
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice						

Désignation de l'entreprise SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016										Exercice N clos le 13.01.2012			
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ET										Néant ☐			
I. RÉINTÉGRATIONS													
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)				WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				RA	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI))				RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)				WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)				XX	XW		
	Amendes et pénalités				WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *				XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)										I7		
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE				WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI				L7	K7
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)				I8			
				- imposées au taux de 0 %				ZN					
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				Plus-values nettes à court terme				WN					
				Plus-values soumises au régime des fusions				WO					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)				SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)				SW	WQ	
							Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro				M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR			
II. DÉDUCTIONS													
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)										WU			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV				
					- imposées au taux de 0 %				WH				
					- imposées au taux de 19 %				WP				
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure				WW				
					- imputées sur les déficits antérieurs				XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts				Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	XA			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		
	Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										ZY	
Majoration d'amortissement *										XD			
France Ruralités Revitalisation - (FRR) (44 quindecies A)		HT	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)		L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5	XF				
ZFU - TE (art. 44 octies A)		ØV	S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA					
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC					
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH			XG				
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)		YC							
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)		YD							
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	Créance dégaugée par le report en arrière de déficit		ZI							
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL										
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables										XI			
{ Bénéfice (I moins II)										XJ			
{ Déficit (II moins I)										6048			
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										XL			
RÉSULTAT FISCAL										XN			
BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XO			
										6048			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016		30092025	Néant
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1° du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Total des provisions pour risques et charges			
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Total des provisions pour dépréciation			
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
Total des charges à payer			
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	L1	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Exercice N clos le : 30092025

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
TOTAL WQ		TOTAL XG	

Désignation de l'entreprise : SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016															Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD			– Autres réserves	ZD										
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE										
					Autres répartitions	ZF										
	TOTAL I	ØF			Report à nouveau	ZG										
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH								
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ									
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR									
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS									
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	– Sous-traitance						YT									
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ									
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU									
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	1692								
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV									
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	9633								
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	11326								
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	1284								
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS						9Z									
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	1284								
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY									
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	1367								
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *						ØB									
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS									
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%								
	– Numéro de centre agréé * XP				– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0							
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG									
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH									
	RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL										
		Plus-values à 19 % JM		Imputations JC												
Groupe: résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO												
		Plus-values à 19 % JP		Imputations JF												
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ														

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Date d'acquisition des éléments cédés* et Nature (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
	13					
	14					
	15					
	16					
	17					
	TOTAL					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
	TOTAL						

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

12/01/2026 14:24:*

Désignation de l'entreprise : SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016

		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
		Court terme (9)	Long terme (10)		
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
Total des plus ou moins-values nette fiscale					
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique)					
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %		(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

12/01/2026 14:24:

Désignation de l'entreprise : <u>SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016</u>	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant
---	------------------------------------	----	-------

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 <i>ter</i> et 1 <i>quater</i> CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 <i>ter</i> et 1 <i>quater</i> du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES AFFORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016

Néant

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I à <i>sexies</i> -I bis du CGI) ①.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I à <i>sexies</i> -I du CGI) ①.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde c moins-va à repor col. 6=2+3
		À 19 %, ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % Ou À 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

Désignation de l'entreprise :	SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016	N°
-------------------------------	--------------------------------	----

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

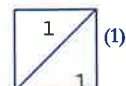
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016		Néant ☒	
Exercice ouvert le: 01102024	et clos le: 30092025		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XI	
TOTAL 2		OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	0
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	☐	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		IX	
Période de référence		GY	
		GZ	
Date de cessation		IR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OI, portées en ligne OU.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Né:

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 5

N° SIRET

8 2 1 8 5 9 8 5 7 0 0 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016

ADRESSE (voie) 1 Rue de l'Eglise

CODE POSTAL 39290

VILLE RAINANS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Total des lignes P1 + P2	P5	3	Total des lignes P3 + P4	P6	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination INVESTALP
 N° SIREN (si société établie en France) 4 9 1 4 0 0 2 3 0 % de détention 59,00 Nb de parts ou actions
 Adresse : N° 9 Voie Boulevard du Semnoz
 Code Postal 74000 Commune ANNECY Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination RAINANS INVESTISSEMENT
 N° SIREN (si société établie en France) 3 7 8 8 1 9 0 0 7 % de détention 40,00 Nb de parts ou actions
 Adresse : N° 1 Voie Rue de l'Eglise
 Code Postal 39290 Commune RAINANS Pays FR

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 5

N° SIRET 8 2 1 8 5 9 8 5 7 0 0 0 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016

ADRESSE (voie) 1 Rue de l'Eglise

CODE POSTAL 39290

VILLE RAINANS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.